

## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Unlimited Tracker Certificate ("Certificat 100%") relatif à l'Or (non quanto)**

**ISIN:** FRSGE001BQW9 / **WKN:** SV76UN / **Mnémonique:** ORX1S

**INITIATEUR:** Société Générale / [www.warrants.com](http://www.warrants.com) / appeler le +33 (0)1 42 14 94 47 pour en savoir plus

**AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR:** Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), France, est chargée du contrôle de Société Générale en ce qui concerne ce document d'informations clés

**DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS:** 11 septembre 2024

**EMETTEUR:** Société Générale Effekten GmbH / **GARANT:** Société Générale

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

#### Durée

Le produit n'a pas de durée déterminée. En plus de vendre le produit sur le marché où le produit est coté ou hors-marché, vous pouvez exercer le produit à une Date de Remboursement. L'émetteur peut résilier le produit à toute Date de Résiliation Ordinaire.

#### Objectifs

Ce produit est conçu pour vous conférer un droit spécifique selon des conditions prédéfinies.

Après avoir été valablement appelé au remboursement par l'investisseur ou avoir été résilié, vous recevrez le Montant de Remboursement à la Date de Règlement. Le Montant de Remboursement par certificat est égal à la valeur actuelle nette (VAN) à la Date d'Evaluation, exprimée en USD et convertie dans la Devise d'Emission, au minimum EUR 0,0001. La conversion dans la Devise d'Emission se fera au taux de conversion de la Date d'évaluation.

La VAN est calculée sur la base d'un Composant Sous-Jacent et d'un Composant de Commission.

Le Composant Sous-Jacent reflète l'achat du Sous-Jacent (position longue) et évolue en fonction de la performance du Sous-Jacent. Sur une base quotidienne, l'augmentation du prix du Sous-Jacent entraîne une augmentation de la Composante Sous-Jacent d'un pourcentage égal à la variation entre deux Prix de Référence immédiatement consécutifs, et vice versa.

Le Composant de Commission résulte d'un taux annuel (Commission de Calcul), qui comprend les coûts potentiels qui seraient encourus pour suivre la performance de la VAN. Le Composant de Commission a un impact négatif sur la VAN.

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <b>Sous-jacent:</b>                           | Or (unallocated gold) conforme aux règles de la LBMA (Or)  | <b>Date de Lancement:</b>               | 4 juillet 2023   |
| <b>Source du cours:</b>                       | London Gold Market   | <b>Date d'Evaluation:</b>               | <i>En cas d'appel au Remboursement:</i><br>la Date de Remboursement concernée<br><i>Dans le cas d'une résiliation ordinaire:</i><br>la Date de Résiliation Ordinaire concernée |
| <b>Devise de l'Actif sous-jacent:</b>         | Dollar des États-Unis (USD)  | <b>Date de Remboursement:</b>           | le dernier jour ouvré de paiement de chaque mois, pour la première fois avec effet à partir du 31 juillet 2023   |
| <b>Devise du produit (Devise d'émission):</b> | Euro (EUR)   | <b>Date de Résiliation Ordinaire:</b>   | le dernier jour ouvré de paiement de chaque mois, pour la première fois avec effet à partir du 31 août 2023  |
| <b>Prix de Référence:</b>                     | désigne le Niveau de Prix le jour Ouvré au cours duquel la valeur actuelle nette (VAN) est calculée  | <b>Date de Règlement:</b>               | Au plus tard le cinquième jour ouvré de paiement suivant la Date d'Evaluation.   |
| <b>Niveau de Prix:</b>                        | Cours de l'or du matin par once d'or pour livraison à Londres par l'intermédiaire d'un membre de la LBMA autorisé à effectuer cette livraison, libellé en USD, tel que déterminé par le Marché de l'Or à Londres et diffusé sur <a href="http://www.lbma.org.uk">www.lbma.org.uk</a> qui indique les cours effectifs pour un jour donné. | <b>Type de Règlement:</b>               | Numéraire  |
| <b>Commission de Calcul:</b>                  | 0,70% p.a. (peut être ajusté)  | <b>Nombre de Remboursement Minimum:</b> | 1 Produit  |

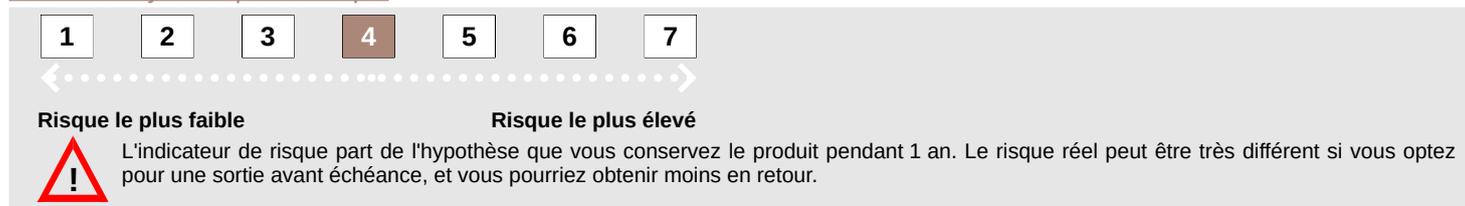
L'émetteur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, si la base (quantité, qualité, ou devise) et/ou la méthode de calcul d'un cours du métal précieux a été considérablement modifiée, les modifications de la loi, les événements fiscaux et l'impossibilité pour l'émetteur de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit rappelé par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourrez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

#### Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux particuliers ayant pour objectif une création de capital / une optimisation des actifs d'ordre général avec un horizon d'investissement à moyen terme. Ce produit est un produit destiné aux clients disposant de connaissances étendues et/ou d'une expérience dans les produits financiers et les marchés financiers. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est la classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

|  |   |
|--|---|
| <b>Période de détention recommandée:</b> | <b>1 an</b>   |
| <b>Exemple d'investissement:</b>         | <b>EUR 10 000</b>   |
| <b>Scénarios:</b>                        | <b>Si vous sortez après la période de détention recommandée</b>   |
| <b>Minimum</b>                           | <b>EUR 0,1 Ce rendement n'est garanti qu'au moment du calcul des scénarios car il est basé sur un prix du produit en constante évolution. Le rendement minimum payable est égal à la valeur de rachat minimum de EUR 0,0001 par produit comme décrit dans la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus.</b> |
| <b>Tensions</b>                          | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen<br>EUR 4 553<br><b>-54,5%</b>   |
| <b>Défavorable</b>                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen<br>EUR 9 130<br><b>-8,7%</b>  |
| <b>Intermédiaire</b>                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen<br>EUR 10 962<br><b>9,6%</b>  |
| <b>Favorable</b>                         | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen<br>EUR 13 137<br><b>31,4%</b>   |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scénarios présentés représentent des résultats possibles calculés sur la base de simulations.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'auprès de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si les dettes senior non privilégiées (visées à l'article L 613-30-3-1-3° du Code Monétaire et Financier) de Société Générale font l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), par réduction de la dette jusqu'à zéro, conversion en titres de capital (actions) ou report de maturité, votre créance sur l'Emetteur peut être réduite au montant en principal et/ou intérêts qui seraient dus aux porteurs des titres et/ou à la valeur des titres de capital ou d'autres titres ou autres engagements de Société Générale ou d'autres personnes qui seraient livrés aux porteurs des titres si ceux-ci avaient été émis directement par Société Générale et avaient donc eux-mêmes été l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation. Vous trouverez les notations de Société Générale sur <https://investors.societegenerale.com/en/financial-and-non-financial-information/ratings/credit-ratings>.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%)
- EUR 10 000 sont investis

|                                |   |
|--------------------------------|---|
|                                | <b>Si vous sortez après la période de détention recommandée</b> |
| <b>Coûts totaux</b>            | EUR 83  |
| <b>Incidence des coûts (*)</b> | 0,8%  |

(\*) Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût total de la période, divisé par le montant de l'investissement et ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |  | Si vous sortez après la période de détention recommandée |
|---|--|--|
| Coûts d'entrée  | Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.  | EUR 9  |
| Coûts de sortie   | Ces coûts sont déjà déduits du prix que vous recevez.  | EUR 4  |
| Coûts récurrents liés à la période de détention recommandée       |  |  |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,7% de la valeur de votre investissement par rapport à la période de détention recommandée. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels. | EUR 71   |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée:** 1 an

L'investisseur moyen détient en moyenne ce type de produit pendant 1 an. Par ailleurs, cette période améliore la possibilité de comparer ce produit avec d'autres produits d'investissement sans durée de vie prédéterminée.

Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez racheter par anticipation le produit à une Date de rachat, en transmettant un avis de rachat anticipé indiquant les produits concernés à l'agent payeur. Vous devez en instruire la banque dépositaire responsable de l'ordre de transfert des produits indiqués. Une fois le rachat anticipé effectif, vous percevrez une Valeur de Remboursement, comme détaillé dans la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Si vous devez racheter par anticipation ou vendre le produit avant la fin de la période de détention recommandée, les sommes que vous percevrez pourraient être (considérablement) inférieures aux sommes que vous auriez obtenues autrement.

|                    |                       |                                |                    |
|--------------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------|
| Cotation du marché | Euronext Access Paris | Taille minimale des opérations | 1 produit          |
|                    |                       | Cotation de prix               | Cotation par unité |

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné. Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'émetteur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique [info@sgbourse.fr](mailto:info@sgbourse.fr) ou [www.warrants.com](http://www.warrants.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse [www.warrants.com](http://www.warrants.com). Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication. Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale ([www.warrants.com](http://www.warrants.com); prospectus et compléments dans la rubrique Legal documents / Prospectuses; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.